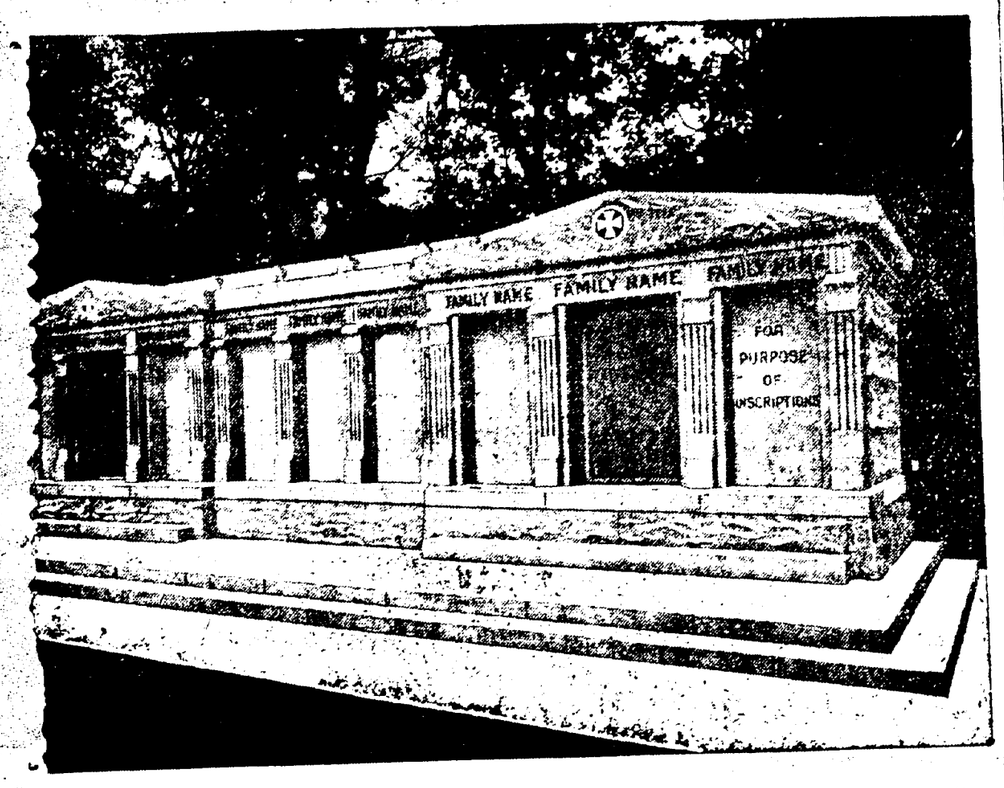

A VENDRE — Les caveaux dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont en granit, au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Esplanade. Il en est qui ont une contenance de 12 grands cercueils et d'autres de 6. Chacun est distinct des autres, et tous seront vendus séparément à des prix très réduits.

S'adresser à **CHAS. A. ORLEANS, No 319 Rue Carondelet** ou au Gardien.

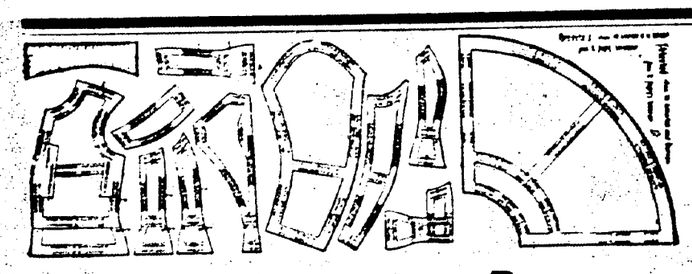

Le conformateur Peyry

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'une branche de notre Académie Nationale de Paris, France, pour coupe de vêtements, est ouverte à la Nouvelle-Orléans, 2004 avenue St-Charles, sous la direction de Monsieur F. Guérin, le grand couturier de cette ville.

S'il est une institution dont la Nouvelle-Orléans ait besoin, c'est bien une Académie de Coupe de Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Le grand succès que nous avons obtenu avec les académies établies dans les premières villes d'Europe et d'Amérique, nous fait espérer un égal succès à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'un établissement de ce genre sera le seul en cette ville.

A l'avenir, ceux qui désireront étudier cet Art, si utile, indispensable même, ne seront plus forcés d'aller à l'étranger apprendre des coupes anciennes et surannées.

Le "Conformateur Peyry" est le système du vingtième siècle; c'est ce qu'il faut aux tailleurs pour hommes et pour femmes, aux modistes en robes et aux dames qui désirent confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Cette invention rivalise avec la machine à coudre quant à son utilité; et toutes les personnes qui s'intéressent à la coupe, à la confection et à l'élégance des vêtements des deux sexes, trouveront ce système scientifique d'une grande valeur pour le coupeur de peu d'expérience, et d'une grande utilité pour une personne expérimentée qui, ayant obtenu succès et renommée, désire pousser son savoir jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système d'une grande précision appliqué à la coupe des vêtements, avec ou sans coutures. Il fonctionne de deux manières: s'ajuste aux mesures prises sur la personne et se conforme à toutes les courbes et lignes du corps; s'ajuste aussi en le plaçant sur la personne même et prend les contours du corps horizontalement et verticalement. Breveté en 1899, et médaillé à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est donc universellement recommandé. Le système est expliqué par un livre illustré renfermant 1045 différents diagrammes et dessins. Les dames et les messieurs pourront à première vue en comprendre les secrets, et quelques explications et un peu de pratique les rendront maîtres de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de $15.00 à chacun des lecteurs du journal L'ABEILLE qui se présenteront ou qui enverront par la poste un coupon de L'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie apprendront le système par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, Jean B. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 2004 avenue St-Charles, N. O. Lne.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

William R. Metzler vs S. Shultz.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 29,243. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 30me jour d'avril 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de peintures à l'huile encadrées. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions: Comptant.—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Andrew M. Buchmann, avocat pour le demandeur.
19 av—19 25 30

Mme Marie Moore vs Mary Murphy.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 29,366—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downning, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 25me jour d'avril, 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir — Un lot de meubles de maison, etc., etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. —Theodore Koehl, avocat pour la demanderesse. 14 avril—14 19 25

AVIS AUX CREANCIERS.

E. J. Villeré versus N. O. Pure Milk Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 80,284—Division E—Avis est par le présent donné aux creanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la German American Savings Bank and Trust Company, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Omer Villeré, avocat. 20 avr—20 24 29

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Bourbon

Petite bouteille..... 25c.
Grande " ..... 50c.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Davis et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,561—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Evelina Davis, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.
24 avril—24 28—mai 3

Succession de François Carrère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 79,968 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final presenté par Barthélemy Couret, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Roger Mahner, avocat. 16 avril—16 20 25

Succession de Bud D. Donald.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,358—Division E—Attendu que Lyle Saxon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bud D. Donald, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Fred C. Marx, Armand Romain, avocats. 18 avril—18 22 27

Succession de Hy R. Ricau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,921 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Constantin Ricau, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Gus. J. Ricau, avocat.
18 avril—18 22 27

Succession de John Leathem.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,361—Division D—Attendu que Costella Joseph Leathem a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Leathem, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait fait droit à ladite pétition —Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — P. F. Hennessey, avocat.
18 av—18 22 27

Succession de Victor J. Chord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 82,352 — Division E—Attendu que John J. Chord a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Victor J. Chord, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.
18 av—18 22 27

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race, Phone 983; Algiers, au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

1er oct—10m—mer ven dim

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du Contenu et Installations, etc., d'un Etablissement de Tailleur.

(Emmenagés à l'Entrepôt du Shérif.)

Consistant d'un grand assortiment de drape de valeur, cassimire, de patrons bien choisis doublures, garnitures, coutets fils, boutons divers etc.

A. & C. Dreis versus S. Baar & Son et David Baar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 82,063 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 29 avril 1907, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Le contenu et installations, etc., d'un établissement de tailleur, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour les demandeurs.
18 avril—18 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison de valeur, etc.

Aussi un coupée et un buggy, et un lot de harnais, etc.

Mme Anna Matthews vs Rudolph F. Garner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,000 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 25 avril 1907, à 10:30 heures a.m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 1001 avenue de la Louisiane, à l'encoignure de la rue Constance.

Le contenu entier dudit local, consistant en meubles assortis de maison, mobiliers, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un coupée et un buggy et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edgar M. Cahn, avocat pour la demanderesse.
14 av—14 16 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans des propriétés de valeur du Deuxième District.

Connues comme Nos 2236 et 2238 rue Orléans, coin N. Miro.

William Graeff vs Vve Katherine Graeff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 75,554 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 16 mai 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de la défenderesse dans cette affaire, veuve Katherine Graeff, dans et à un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Orléans, St Pierre, Galvez et Miro, désigné par le No deux sur un plan fait par L. V. Olivier, daté le 17 mars 1868, déposé en l'étude de A. Dreyfous ancien notaire en cette ville, comme plan No 53; ledit lot formant l'encoignure des rues Orléans et Miro, et mesurant d'après ledit plan trente pieds à la rue Orléans par cinquante sept pieds et façade à la rue Miro entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

George Montgomery, avocat pour le demandeur.
12 av—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un assortiment de Meubles de Maison, etc.

Mme Mary A. Gray et Reuben F. Gray, son mari vs Mme D. C. Clayton et W. W. Ryder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,589—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme D. C. Clayton, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 mai 1907, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand lot assorti de meubles de maison, installations, mobiliers, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour les demandeurs
24 av—24 30—mai 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de machines de valeur, etc., dans le local Nos 837 et 839 rue Iberville, coin Dauphine.

J. A. Mercier vs B. Schlegel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,307—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux Nos 837 et 839 rue Iberville, coin Dauphine, le LUNDI, 6 mai 1907, à 2 heures P. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Certaines machines mobilières contenues dans la bâtisse Nos 837 et 839 rue Iberville (entrefois Douane) située à l'encoignure des rues Iberville et Dauphine, dans l'îlet borné par les rues Iberville, Bourbon, Bienville et Dauphine, dans la ville de la Nouvelle Orléans, lesdites machines étant plus complètement décrites et énumérées comme suit:

Une bouilloire B. & W. de la force de quatre vingt chevaux.
Une cheminée de trente six pouces de diamètre.
Un compresseur d'air de Clayton à deux roues 8x8x8.
Un receveur d'air.
Un chauffeur d'eau chaude 3'-8".
Une pompe Worthington pour alimenter la bouilloire, etc.
Une machine "Triumph" à glace.
Un condenseur d'ammoniaque.
Un réservoir "Storage".
Un filtre à éponge.
Un thermomètre.
Un réservoir Brine.
Une pompe Brine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour le demandeur.
23 av—23 24 30—mai 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 4023 Sud Rempart, entre les rues Marengo et Constantinople.

Ernest A. Carrère vs Alic A. Ancois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 81,912 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mai 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou partie de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Rempart, Marengo, Constantinople et Dryades, et mesurant soixante pieds de face à la rue Sud Rempart par une profondeur entre lignes parallèles de soixante pieds. Ledit morceau de terre étant la moitié des lots numéros neuf et dix.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le demandeur.
12 avr—12 19, 26—mai 3 10 16

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART
Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:20 a m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville.....4:30 p m
Excursions des mercredis.
Covington, Mandeville.....7:20 a m
Excursions des dimanches.
Bogalusa, Covington et Mandeville .....7:20 a m

ARRIVE
Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:29 p m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville .....8:45 a m
Excursion des mercredis.
Covington, Mandeville.....7:20 p m
Excursions des dimanches.
Bogalusa, Covington et Mandeville .....7:20 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVE
N. Y. and N. O. Limited .... 9:40 am
Cincinnati & Florida express 7:20 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... 8:30 pm
Montgomery Accom'n..... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n ....11:59 am
Excursion dimanche..... 9:45 pm

DEPART.
N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... 9:15 am
Montgomery Accom'n ..... 6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n..... 6:00 pm
Excursion dimanche..... 7:40 am

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVE.
No 1 limited ..... 10.55 a m
No 3 Pan American special. 6:55 p m
No 5 local..... 4:45 p m
No 3 points de Hattisburg.. 8:00 am
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
No 11 ..... 7:05 pm

DEPART.
No 6 local..... 6:30 am
No 4 Pan American special. 9:10 am
No 8 Meridian et points int. 4:30 pm
No 2 limited..... 7:50 pm
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
No 10 ..... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVE.
"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati..... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .....11:30 a m
Local Mail..... 6:40 p m
Northern Express ..... 8:50 a m
McComb Accommodation....9:50 a m

DEPART.
"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati..... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 7:10 p m
Local Mail..... 5:35 a m
Northern Express..... 4:30 p m
McComb Accommodation .. 2:50 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVE.
Vicksburg express..... 5:50 p m
Memphis Express .....8:15 a.m.
Baton Rouge et Woodville Accommodation..... 9:40 a m

DEPART.
Vicksburg express..... 7:00 a m
Memphis Express ..... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation..... 4:00 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVE.
Local..... 11:10 a m
N. O. and Houston..... 5:10 p m
Pacific Coast Express..... 8:35 a m
Sunset Express..... 6:45 p m

DEPART.
Local..... 3:00 p m
N. O. and Houston..... 6:40 a m
Pacific Coast Express..... 9:00 p m
Sunset Express..... 11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVE.
Dimanche seulement.
Alger..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement
Alger..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 6:40 p m

DEPART.
Dimanche seulement.
Alger..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 5:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVE.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:00 a m
De Shell Beach..... 10:02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p
Shell Beach..... 7:30

Feuilleton

—DE—

L'Abeille de la N. O.

No. 105 Commencé le 25 déc. 1906.

L'ENFANT DE LA DUCHESSE.

GRAND ROMAN INEDIT

PAR PIERRE SALES

QUATRIÈME PARTIE

II

LE RÈGNE DU PETIT DUC.

(Suite.)

—Pas encore, allez! Il n'est pas si facile que cela à prendre, votre grand fils!

—Qui sait? faisait la duchesse, dans l'espoir de provoquer une confidence de Stéphane.

Mais celui-ci semblait ne pas comprendre: ne devait-il pas le silence à son ami, tant que celui-ci respectait leurs conventions?

Et l'âme de la duchesse s'angoissait un peu plus, de ne pouvoir plus parler avec personne de l'unique préoccupation qui l'emplit à peu près aujourd'hui.

Soudain, elle eut presque peur; car la marquise allait essayer de le séduire par un des points qui lui étaient le plus chers.

Elle lui mettait la main sur l'épaule et disait:

—Tous nos hommes fument... toutes ces dames bavardent.... Voudriez vous que je vous montre un peu les collections de Shelly, où les Ponte-Novo occupent une si grande place?

Laa marquise lui fit, alors, parcourir une longue galerie, qui séparait la vaste salle de réception de la salle à manger, et dont les murs étaient exclusivement garnis de trophées napoléoniens, d'estampes, de bustes, de drapeaux. Le plus beau de ces bustes était certainement celui du maréchal de Ponte-Novo.

—Comme vous lui ressemblez, Francis! prononça bien sincèrement Fanny.

Il sourit, essayant de faire le modeste; mais il était évident que cette ressemblance, quoique vague, le flattait beaucoup.

Il n'avait pas, en réalité, les grands traits du maréchal; mais le hasard faisait qu'il était exactement de sa taille et évoquait bien l'allure de l'aïeul — comme s'il eût été réellement de la famille.

La marquise lui montra complaisamment les estampes des grandes batailles auxquelles le héros avait pris part, puis plusieurs portraits en couleur du maréchal, une épée qui lui avait plus ou moins authentiquement appartenu, des épaulettes....

—Mais ce que j'ai cru me procurer de plus précieux, disait-elle, ce sont quelques lettres qu'il écrivait à sa femme, quand il était simple lieutenant à l'armée du Rhin.

—Comment cela n'est-il pas chez nous? objecta tout naturellement Francis.

Fanny, toute langoureuse, lui répondit:

—Est-ce que d'être chez nous, ce n'est pas exactement comme si c'était chez vous, cousin?

Et la marquise expliquait:

—Est-ce qu'on sait comment les correspondances s'égarent, sont jetées, volées.... puis arrivent aux ventes publiques?.... Bref, j'ai eu ceci pour pas trop cher....je l'aurais bien payé dix fois plus, du reste, et avec joie.. dans la liquidation d'un marchand d'autographes. Elles sont véritablement adorables d'amour et de simplicité, ces lettres!

Déjà, Francis s'en était emparé, un peu fiévreusement, très curieux de voir comment ce grand homme, alors qu'il avait à peu près son âge, écrivait à la petite modiste, qu'il aima toujours ardemment et qui sut, plus tard, tenir sa place avec distinction dans la cour des Tuileries, elle jaillie du pavé parisien comme son mari!

—Oh! venez voir, maman.... On me montre des lettres du maréchal!

Dans y avoir été invitée, la duchesse les avait suivis; Stéphane, comme par hasard, parcourait aussi la galerie.

Ils se trouvèrent réunis tous les cinq dans une sorte d'oratoire, où la marquise avait groupé ses bibelots, ses papiers les plus précieux.

Et ce fut en cette intimité que Francis, la voix un peu tremblante, lut ces courts billets, toujours à peu près les mêmes, si non que chacun d'eux signalait quelque nouvelle victoire:

"Ma chère Julie,

"On a encore cogné sur les Autrichiens. C'est plaisir de voir nos braves soldats les culbuter, au cri de: "Vive la République!"

"Je pense que le petiot et toi vous allez bien. Je vous envoie ma paye. Soignez-vous, hein! Et toi, ne travaille pas trop: je finerai par être capitaine, et peut-être colonel. Je veux que tu sois une dame!

"Tu sais comme je t'embrasse; et, chaque soir, il me semble que j'ai ton baiser sur mes lèvres.

"Jacques VALENTIN."

Durant un long moment, le souvenir de ce héros emplit cette intimité; et Francis donnait instinctivement un tel accent à ces lettres, que la marquise et la duchesse se figuraient presque que c'était lui le descendant réel, l'héritier légitime!

—Par exemple! fit alors la marquise, d'un ton mystérieux, ce que j'ai payé un prix fou.... et ce que j'aurais été prête à payer cent fois plus encore.... c'est une simple petite estampe coloriée, représentant, justement, la boutique de mademoiselle Julie Passama, alors qu'elle devait être en train de fleureter avec le sergent aux gardes-françaises Jacques Valentin!

Et, d'un grand cabinet en bois de fer, où étaient ses merveilles, des eaux fortes, des enluminures du moyen âge, elle retirait un pauvre papier bien jauni, colorié à la main, ce qui en indiquait toute la modestie, et sur lequel, en effet, était représentée la boutique de modes de mademoiselle Julie, avec les coiffures si fantaisistes du commencement de la Révolution; sur la porte, il y avait une jeune femme, très mignonne, qui, selon toute probabilité, devait être la patronne, puisque de la main elle avait l'air d'inviter les clientes à entrer.

Et le hasard voulut que cette silhouette, faite de quelques traits, que cette taille, dessinée à la diable, ce regard, indiqué tout juste par un point, fussent absolument beux de Frinette.

Machinalement, le regard de Stéphane se leva sur celui de Francis, qui avait frissonné.

Et si la duchesse et la marquise ne se rendaient pas encore compte de cette ressemblance, elles comprenaient tout le symbole qui venait de se dégager de cette pauvre estampe et qui frappait si profondément les deux jeunes gens.

C'est dans le peuple que le futur maréchal de Ponte-Novo avait choisi la compagne de sa vie. Comment s'étonner si, quatre générations plus tard, celui qui se croyait son descendant légitime était pris par le même charme, par la même simplicité, par la fraicheur de race neuve, possédant encore toute sa naïveté, toute la séduction de ce qui naît à la vie?

Et, dans leur mémoire à tous, venaient des citations de l'histoire de Thiers, des mémoires de la duchesse d'Abrantès, des études si fouillées de Taine, de Masson, où sont étudiées les femmes qui firent partie de la cour de Joséphine, puis de Marie-Louise, et où tous s'accordent à reconnaître que l'on était absolument surpris lorsqu'on voyait la petite maréchale de Ponte-Novo, si délicate, si fine, si intelligente, parfaitement capable de causer avec des ambassadeurs, avec des souverains.... elle, qui n'avait été, jadis, qu'une petite modiste parisienne et qui avait dû s'instruire à mesure que son mari s'élevait!

Francis contempla très longuement cette estampe, puis, avec quelque chose de religieux, la rendit à la marquise; et, comme elle voulait lui montrer d'autres objets, il la remercia:

—Non .... pas ce soir, tante Marie-Louise....pas autre chose, ce soir .... je voudrais rester sous cette impression.

Presque brusquement, il quittait l'oratoire, traversait vivement la galerie, le grand salon; et il alla se perdre, près d'une heure, sous les vieux arbres du parc.

Il se rendait bien compte qu'il commettait une sorte d'inconvenance; mais il n'aurait pas été capable de dissimuler le trouble si joyeux, presque triomphal, qui s'était emparé de lui.

Car c'est à peine s'il avait vu, dans la petite boutiquière, la femme du maréchal de Ponte-Novo.

C'est Frinette qui lui était apparue, sur la porte de cette boutique.... c'est la compagne que Dieu avait certainement suscitée